



2.12 - Développer l'apprentissage au sein de son organisme de formation – Réforme 2018

Dates et lieux

2 jours, soit 14 heures
De 9 h à 17 h

Dates :
Session A : 21 et 22 mai
Session B : 24 et 25 juin
Session C : 12 et 13 novembre

Lieu :
CARIF Espace Compétences
22 rue Sainte Barbe
13002 MARSEILLE

Intervenants

Frank BOUCHET Consultant formateur, Diplômé de l'EM Lyon, fondateur de FB Conseil et spécialiste de l'apprentissage. Il a dirigé plusieurs CFA, il participe à des réflexions régionales et nationales sur l'apprentissage (qualité...) et il accompagne de nombreux OF.

Public

- Responsables de structure,
- Responsables pédagogiques,
- Personnes en charge du développement de l'apprentissage au sein d'un OF

Pré-requis

Conformément à l'exigence de l'appel d'offres, les stagiaires devront appartenir aux catégories ci-dessus repérées.
Aucun autre prérequis n'est exigé.

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de formation est de 200 euros par participant. Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA.

Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître les caractéristiques du contrat d'apprentissage
- Repérer et comprendre le rôle de chaque acteur (Opérateurs de compétences, Régions, entreprises...)
- Maîtriser la réglementation applicable dans le cadre de l'apprentissage
- Identifier les fonctions clés : référent pédagogique, maître d'apprentissage...
- Mettre en œuvre une pédagogie adaptée

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- S'approprier l'environnement général, compliqué et complexe, de la formation par apprentissages, suite à la réforme de 2018.
- Identifier l'environnement institutionnel, le réseau partenarial et les différents acteurs (France Compétences, OPCO, Branches, Régions, Organismes Consulaires, Rectorat...), ainsi que leurs rôles et missions respectifs.
- Comprendre le système de gouvernance et de financement issu de la loi du 5 septembre 2018.
- Découvrir la notion de formation en alternance, ses enjeux et son ergonomie générale.
- Découvrir le fonctionnement d'un CFA ou d'une UFA.
- Découvrir l'organisation partenariale (CFA/entreprise) d'une formation en alternance, et les différents acteurs.
- Comprendre la méthodologie de construction d'une stratégie de formation alternée.
- Découvrir les missions du formateur et celle du tuteur et leur articulation.
- Connaître les différentes pédagogies possibles, les outils de l'alternance pour la formation, comme pour le suivi de l'apprenti.
- Concevoir une « Offre apprentissage ».
- Concevoir une stratégie Marketing pour assurer la promotion et la pérennité de son offre « apprentissage » dans un nouvel environnement concurrentiel.
- Anticiper les exigences « qualité » de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » ;
- Piloter le développement progressif de son offre « apprentissage ».

Contenus

- Retour rapide sur l'évolution de l'apprentissage, des débuts jusqu'à l'alternance intégrative et la loi du 5 septembre 2018.
- Les partenaires institutionnels, les nouveaux acteurs (France Compétences, OPCO, Branches, Régions...) et leurs missions et attentes respectives.
- Les bénéficiaires de l'apprentissage : les jeunes, les familles et les entreprises.
- Le fonctionnement de l'apprentissage et l'environnement juridique
- Le contrat d'apprentissage.
- Les spécificités et principes fondamentaux de la formation alternée en apprentissage : organisations et pratiques pédagogiques possibles.
- Les missions et le fonctionnement d'un CFA.
- La formation en entreprise, les missions des maîtres d'apprentissage et des tuteurs.
- La formation par apprentissage, la mission du formateur.
- La gestion de l'hétérogénéité : différenciation et individualisation.
- Le repérage des activités de l'entreprise et de celles confiées à l'apprenant.
- La stratégie de formation alternée propre au binôme « apprenant / entreprise », sa mise en œuvre et son adaptation périodique.

Pour s'inscrire
➔ CLIQUER ICI

www.espace-competences.org

Rubrique : Acteurs de la formation /
Le dispositif de professionnalisation du CARIF



- Les différents outils supports à la formation en alternance et l'importance des TICE.
- Les relations « centre/entreprise » et « formateur/tuteur » : les différents outils et méthodes, les livrets d'apprentissage, la visite en entreprise...
- L'évaluation des acquis et des compétences.
- Les problèmes spécifiques à la formation en alternance, le phénomène de rupture.
- L'apprentissage au service d'une insertion professionnelle et sociale durable.
- L'apprentissage pour les personnes en situation de handicap et les publics mixtes.
- Créer une nouvelle formation par apprentissage : méthodologie et facteurs clés de succès.
- Constituer les dossiers d'ouvertures de formations par apprentissage
- Décryptage des enjeux liés à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».
- Travail sur la stratégie Marketing liée à ma nouvelle « offre apprentissage ».
- Les référentiels « Qualité » en apprentissage, et l'obligation de certification
- Comment piloter le changement au travers d'un projet dynamique au centre de convergence des orientations ?
- La gestion du développement de son offre en apprentissage.

Méthode et organisation pédagogique

Les participants seront tous porteurs de projets d'ouvertures de formations par apprentissage. Nous proposerons donc une réponse répondant aux attentes de tous les stagiaires, afin que tous puissent avancer concrètement et rapidement dans leurs projets. Notre grande expertise de l'environnement de l'apprentissage nous permet d'envisager des réponses différenciées.

Des temps de présentation et d'analyse se succéderont avec des temps de production. Les stagiaires pourront ainsi concevoir un plan d'actions propre à leurs problématiques spécifiques.

Compte tenu de l'hétérogénéité probable des profils des stagiaires, cette formation se déroulera sous forme de formation-action privilégiant une alternance de travaux : en groupe (mises en commun, mises en situation, conceptualisation, présentation d'outils, vidéos...), en sous-groupes (études de cas, productions d'outils spécifiques à l'entreprise), et individuels (travaux personnels liés à des problématiques particulières et importantes).

La méthode retenue sera participative, invitant le plus grand nombre de stagiaires à s'exprimer.

Des supports seront proposés en fonction des besoins.

Evaluation

L'évaluation des stagiaires sera conduite via une démarche de réactivation en fin de formation, avec retour d'expérience des stagiaires, et examen des transferts possibles dans leurs situations de travail.

Les stagiaires seront par ailleurs amenés à évaluer les composantes de la formation : l'atteinte des objectifs, les méthodes pédagogiques utilisées, la qualité de l'animation...